EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 24

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Madame Valérie BERNARD, Messieurs Simon POURRET et Philippe BOHELAY en tant que membres du CA de Public Info ne prennent pas au vote.

La Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles dans le cadre du soutien à la vie associative auxquelles peuvent prétendre les associations par une demande et un dépôt de dossier.

Un crédit de 99 000 € est inscrit au budget 2017.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément à la liste ci-dessous, pour un montant global de 6 700 €,
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées,

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT JACQUES

L'objet de l'association est la pratique de l'éducation physique et des sports.
Le projet consiste en un échange culturel et sportif au travers d'un tournoi international de football qui cette année se déroulera à Oviedo en Espagne, du 12 au 16 avril 2017. C'est également pour le club un moyen d'offrir aux jeunes du quartier de Saint-Jacques la possibilité de voyager, de découvrir un autre pays et sa pratique du football.

Coût de l'action : 22 362 €
Subvention versée en 2016 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

PUBLIC INFO

L'objet de l'association est de créer un pôle de services publics de proximité et de services en direction de l'ensemble des habitants, de faciliter la mise en relation de ces différents services, de leur offrir un pôle administratif en assurant la gestion de locaux et du personnel administratif mis à leur disposition.
L'action, inscrite dans la démarche de Ville Apprenante a pour objet de permettre à tout un chacun de maîtriser l'outil informatique et de lutter contre la fracture numérique.

Coût de l'action : 3 200 €
Subvention versée en 2016 : 3 200 €
Subvention sollicitée : 3 200 €
Subvention proposée : 3 200 €

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

Cette association a pour but :

- de créer des liens entre les parents d'élèves et le groupe scolaire,
- de porter des manifestations dans le but d'abonder les coopératives des 2 écoles du groupe scolaire,
- d'organiser et d'animer des activités destinées à soutenir l'action éducative des enseignants,
- d'étudier tout ce qui concerne l'intérêt des élèves du point de vue moral, intellectuel et matériel.

L’action est d’organiser la fête de fin d’année de l’école pour réunir parents, enfants et personnels à la fois de l’école maternelle et élémentaire.

Coût de l’action : 2490 €
Subvention versée en 2016 : 0 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l’unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 mars 2017

Le Maire,

Olivier BIANCHI